

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	733
Artikel:	Mariage à la pommière
Autor:	May, Fanny
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un dangereux escroc, signalé par la police et qui avait déjà fait, dans plusieurs de nos villes, des victimes qu'il est toujours singulier de rencontrer si nombreuses chez des commerçants dont le métier semble être de se tenir sur leurs gardes. Se voyant dépisté, le personnage prit aussitôt la poudre d'escampette, poursuivi par la jeune fille. L'incredulité est que cette poursuite put s'accomplir pendant plus d'une heure à travers les rues les plus fréquentées de la ville sans que la jeune fille, malgré ses sollicitations de plus en plus angoissées, eût trouvé un seul homme qui voulût bien l'assister.

Le fuyard put entrer dans un grand magasin, le traverser de part en part, sortir par une porte donnant sur une autre rue, courir dans quelques-unes des artères les plus passantes de la ville, longer la terrasse du Palais fédéral, toujours pleine de badauds, gagner les quartiers inférieurs sans que se levât une main, que s'agîtât une jambe pour l'arrêter dans sa course. Le premier et tardif secours qui vint à la poursuivante fut celui d'une femme, qui voulut bien téléphoner à la police pour lui indiquer la piste à suivre. A bout de forces, la jeune fille dut abandonner la poursuite. Elle réussit enfin à persuader un motocycliste de la prendre en coupe, mais l'escroc eut le temps de disparaître. Toutefois, grâce aux indications reçues sur l'itinéraire de cette poursuite, la police put enfin arrêter le voleur.

Quelques-uns de nos confrères ont été si humiliés pour leur sexe, qu'ils ont passé comme chat sur braise sur les circonstances particulières de cette arrestation. *

Nos chants guerriers sont pleins d'héroïsme ; toute une pléiade d'artistes a mis en vers et en musique les hauts faits de nos pères. Il est difficile de penser que dans un pays où chaque citoyen naît soldat, il ne se soit trouvé aucun militaire, tout au moins en civil, dans les rues bernaises, quand la jeune vendue appelaient les hommes à son aide. A côté des chants guerriers, il y a une foule de cantiques sociaux, qui chantent les vertus de la solidarité et de l'ent'aide. Ces appels s'arrêtent-ils devant la loi de la nature qui commande à l'homme d'être le protecteur de la femme et de lui prêter assistance, parce que la création l'a fait fort, et elle, faible ?

Un peu moins de verbiage sociologique, un peu moins de lyrisme feraient mieux notre affaire, qui serait bien plutôt un retour à quelques sains principes dans les rapports humains. Nos ancêtres étaient exaltés comme des géants ; nos contemporains ne se considèrent certes pas comme des mazettes. Ils ont le culte du muscle, la religion de l'entraînement sportif. Comment se fait-il qu'avec tout l'équipement moral et physique qu'ils reçoivent, ils puissent laisser une femme s'époumonner à poursuivre un malfaiteur, sans lever un doigt pour lui prêter secours ?

Echos de la Conférence des femmes hindoues, à Ankara

Une jeune fille, de famille riche et traditionnaliste, a fait acte d'indépendance. Malgré l'opposition de son père qui la blâme sévèrement,

partie sonore des bandes documentaires, les morceaux réunis touchent à des problèmes d'esthétique, comme le rapport de l'art et du cinéma, ou à des constatations d'ordre général, comme la décadence du film à Hollywood ou les effets du cinéma sur l'éducation des jeunes. Toute personne soucieuse de se tenir au courant des multiples aspects du cinéma et de son rôle dans la vie moderne, fera bien de lire cet ouvrage.

M. G.

Collection des Classiques de la Liberté (Traits). *Michélet*, par Lucien Febvre.

« Je parle parce que personne ne parlerait à ma place. La situation de la France est si grave qu'il n'y a pas moyen d'hésiter. Je vois la France baissé d'heure en heure, s'abîmer comme une Atlantide. Pendant que nous sommes là à nous quereller, ce pays enfonce. Qui ne voit, d'Orient et d'Occident, une ombre de mort peser sur l'Europe — et que, chaque jour, il y a moins de soleil ? ».

Quelle est cette voix ? Celle du général de Gaulle ? celle de Léon Blum ? Non, celui qui parle est Jules Michelet, en 1831. Tout l'admirable petit ouvrage de M. Lucien Febvre : introduction et citations, nous rappelle un Michelet de cette trempe, un homme qui aujourd'hui plus que jamais s'adresse directement à nous. Mis à part certains détails inhérents à son époque, comme son anglophobie ou son inconscience de la question sociale telle que nous la comprenons, Michelet est l'homme que nous devons écouter — nous autres Suisses autant que les Français — pour conserver ce sens de la liberté morale qui donne sa stature à l'Européen moderne.

En nous rappelant divers textes, en particu-

MARIAGE A LA POMMIÈRE

Une cérémonie bien sympathique vient de se dérouler récemment dans la vieille demeure patricienne de la « Pommière » ; ayant eu le privilège d'y assister, j'ai pensé en rapporter quelques échos à l'intention de nos abonnés du *Mouvement féministe*.

Vous vous souvenez, sans doute, amies lectrices, que la Pommière est une maison d'éducation pour fillettes et jeunes filles qui, pour certaines raisons, ne peuvent vivre au foyer ou n'en possèdent pas. Ce superbe domaine du plus pur style 18me, remplace pour ces jeunes filles « la maison » ; là elles vivent, grandissent et se développent, choyées et heureuses, dans une ambiance favorable entourées de l'affection et des soins vigilants d'un personnel des plus qualifiés. Elles demeurent dans « la maison » jusqu'au jour où, en mesure de voler de leurs propres ailes, elles pourront s'éloigner sur les chemins tortueux de la Vie. Or, l'un de ces petits oiseaux qui n'a connu pour tout nid que celui que lui offrait la Pommière, vient à son tour de fonder un foyer et, tout naturellement, c'est la vieille et accueillante demeure qui a tenu à consacrer cet événement. Donc, samedi 5 avril était jour de fête à la Pommière, on y célébrait le mariage d'une petite « pomme » ! ! ! Des invitations avaient été lancées à ces dames du Comité et à quelques amis privilégiés. A trois heures précises le jeune couple faisait une entrée solennelle au temple de Chêne-Bougeries entre deux haies de fillettes aux têtes brunes et blondes surmontées de frais nœuds blancs. La jeune épouse dans sa belle toilette de satin blanc et son long voile vaporeux soutenu par la benjamine de la Pommière, semblait un tantinet émouue ce qui est fort naturel en un tel jour ! La cérémonie religieuse, simple et digne, fut rehaussée par les chants émouvants des fraîches voix enfantines et le pasteur Doret qui officiait, adressa au jeune couple des paroles d'une rare élévation de pensée. Cette cérémonie si dépouillée restituait à l'acte sacré du mariage sa véritable signification. Mais après les devoirs re-

ligieux on passa aux plaisirs plus profanes... de la table ! Certes, la Pommière avait bien fait les choses et une réception, que je qualifierai de grandiose, attendait grands et petits dans le vieux domaine qui avait tenu pour la circonstance à se parer des premiers rayons d'un frais soleil printanier, souhaitant à sa manière la bienvenue aux nouveaux époux. Bientôt chacun avait trouvé place autour des longues tables chargées d'appétissantes pâtisseries « maison » (tout avait été confectionné « at home ») tandis que dans une salle voisine 30 petites bouches roses dévoraiient à belles dents les délicieuses merveilles, les cakes, et autres friandises. Le goûter fut agrémenté de productions aussi nombreuses que variées, et même... d'un sombre drame en cinq actes, pièce à thèse dont l'auteur, une petite pomme d'une quinzaine d'années, ne manque certes pas de talent. Mais ce qui était le plus digne d'admiration et dont le mérite revient entièrement aux excellentes éducatrices de la Pommière, c'est le calme, la dignité, le climat dans lequel s'est déroulée cette charmante manifestation familiale ; la grâce, le maintien tout à la fois aisé et digne de la jeune héroïne du jour, l'atmosphère de sérénité qu'on respire dans la vieille demeure et qui se reflète sur les minois épanouis et heureux des enfants.

En quittant cette « maison du Bon Dieu » il me plaisait d'imaginer que ce soir-là dans les paisibles dortoirs de la Pommière, plus d'une fillette rêverait qu'au côté de l'élu de son cœur elle recevait la bénédiction nuptiale des mains d'un pasteur paternel et bienveillant !

Et comment l'avenir ne serait-il pas plein de promesses pour le jeune couple qui s'est engagé sur sa route sous de si heureux auspices ?

Fanny May.

Soutenez le Comité et les personnes dévouées qui s'occupent de la Pommière : venez prendre le thé à la Crème-organisée dans le parc, le samedi 21 juin (20, chemin de la Pommière, Conches).

de ses frères qui se moquent d'elle, et de sa mère qui se lamente, elle est venue assister à la Conférence d'Akaba.

Voici quelques-unes de ses impressions :

« Lorsque j'entrai dans la vaste tente pour l'ouverture de l'assemblée... je vis, assises sur le sol, des femmes venues de toutes les parties de l'Inde, à chaque porte se déversaient encore des torrents de nouvelles arrivantes, et la foule atteignait bientôt 4 à 5000 personnes.

Alors, sur l'estrade, Mme Hansa Mehta, présidente sortante de la Conférence des Femmes de l'Inde, s'avanza vers le microphone. J'avais lu comment elle avait été choisie pour aller en Amérique discuter le statut des femmes dans le monde entier ; elle n'était qu'une petite personne d'apparence ordinaire, vêtue d'un khaddar, elle avait une voix tranquille et des manières simples, pourtant, elle donnait une impression de sagesse, de sincérité et de conviction. Il n'y avait rien en elle de la sauvage énergumène qu'on m'avait fait prévoir. Elle délivra un message enthousiasmant, appelant la Conférence à unir toutes les femmes de l'Inde et par elles toutes les femmes du monde. La nouvelle présidente prit

la parole ensuite. Elle était d'un type tout différent : une belle femme vêtue d'un magnifique sari de soie, sa grâce aisée montrait l'habileté de la vie mondaine. Elle commença à parler en anglais, mais une partie de l'auditoire ayant bruyamment protesté, elle s'exprima en hindou. Hélas ! nous n'avions pas de langue nationale ! et la langue qui nous permet de nous comprendre est celle du joug étranger que nous essayons de secouer. Je ne pus, dès lors, suivre son discours que par bribes, grâce à ma voisine : elle exposait ce que la Conférence des Femmes avait fait et quels étaient ses plans pour l'avenir, énumérant des myriades de réformes que nous devions obtenir aux Indes.

Puis, d'autres discours et d'autres rapports sur le travail accompli, des messages envoyés par des personnalités, hommes et femmes, bien connues aux Indes, et même des messages envoyés par des Anglaises, des Norvégiennes, des Chinoises... Et moi-même, assise dans un groupe de femmes qui étaient pour moi des étrangères ce matin, je commençais à sentir l'unité et l'union des femmes du monde entier.

Pendant les quatre jours suivants, je passai

la plupart du temps dans la tente, regardant et écoutant. J'étais étonnée de l'aisance avec laquelle des femmes, peu différentes de moi, se levaient et s'adressaient, sans nervosité apparente, à la foule massée en bas. Les mots jalaissaient comme si leur sentiments étaient trop forts pour rester enfermés. Nous discutâmes des projets de toute espèce à soumettre aux assemblées provinciales : de la Charte des droits et des devoirs des femmes, du traitement des institutrices, des aménagements des wagons de 3me classe, des impôts, de la santé et de l'éducation, et durant des heures, nous avons fait assaut d'arguments pour et contre.

Chaque soir, lorsque je m'étendais sur ma couche dure, ma tête était pleine d'idées en ébullition et je parlais avec les jeunes filles, mes voisines de dortoir, jusque tard dans la nuit. L'une était institutrice dans une petite ville, essayant d'insuffler la science, avec un minimum de matériel scolaire, à d'innombrables petits garçons et petites filles. Une autre travaillait dans une clinique de femmes et d'enfants, comme aide. Et la troisième qui avait avec elle son bébé d'un an, avait la responsabilité d'une crèche pour les enfants des ouvriers d'un moulin.

Que ma vie me semblait vide, en regard, et que de possibilités s'ouvrivent devant moi !

Un soir, il y eut une assemblée publique où vinrent environ 12000 personnes, des hommes aussi. Son altérité, le Prince de Berar, appela le peuple de l'Inde à s'unir, à oublier tous les différends, sur le seuil de la liberté, et à utiliser les coutumes et les dons divers des régions différentes pour le bien de l'Inde et non pour sa destruction. Oh ! puisse cet appel résonner dans l'Inde entière ! Mme Mithan Lam qui a été, dit-on, la première femme maire, dans notre pays, parla de la nécessité des contacts internationaux, de ce que l'Inde pourrait apporter aux autres nations et de ce que les autres nations pourraient lui enseigner. Le discours de la présidente me fit songer à mon père fâché contre moi et à mes frères sceptiques ; en effet, elle demanda aux hommes de soutenir leurs femmes et leurs filles dans les tâches qu'elles vont entreprendre.

J'eus des entretiens avec des dames anglaises qui avaient jugé notre conférence assez importante pour traverser les mers afin d'y assister. Elles furent amicales et semblaient comprendre que nous désirions notre liberté. En fait, je crois qu'elles essayaient de faire comprendre au peuple anglais que nous ne sommes pas tous des sauvages ou des rajahs et que nous sommes capables de nous gouverner nous-mêmes, sans une nurse britannique.

En vérité, les femmes anglaises sont au fond comme nous ; elles se comportent d'une manière particulière, elles ont des vêtements hideux et des habitudes étrangères, mais, je crois que, si nous prenions la peine de nous connaître mieux et si nous n'essayions pas d'établir des liens sur des choses que nous ne comprenons pas, nous nous entendrions très bien.

Je me suis aussi entretenue avec des femmes américaines qui sont venues ici pour du travail social. C'est très bien de leur part de s'en occuper. Je me demande pourquoi elles le font. Je suis confuse de penser qu'une étrangère est venue de si loin pour aider mes compatriotes tandis que je restais à la maison et ne faisais rien.

Et, tandis que je les considérais, ces femmes de l'Inde entière, les gracieuses princesses, et

liers le début de l'histoire universelle et la méditation sur les dernières paroles de saint Louis, Lucien Febvre place Michelet devant le micro et nous invite d'une manière pressante à écouter sa grande leçon.

M. G.

Conseil social et économique

Lake Success

Des résolutions basées sur le rapport de la Commission du statut des femmes, ont été approuvées, le 25 mars, par le Conseil social et économique. Voici l'essentiel de ces résolutions :

1. Le secrétaire est prié de se mettre en rapport avec l'U.N.E.S.C.O. afin d'élaborer le plan d'un programme d'éducation de base, sans distinction de sexe, de race ou de foi.

2. Il est recommandé au Conseil que, dans ce programme éducatif, on veuille une attention spéciale aux régions et contrées où les femmes n'ont pas de droits politiques, de même que dans les pays où elles n'ont pas des droits complets.

3. Le secrétaire général doit prier les états membres de répondre aussi vite que possible aux parties du questionnaire, envoyé au début de l'année, touchant le statut légal des femmes et relativ à l'éducation, le droit de vote et l'éligibilité aux emplois publics.

4. Le secrétaire général est prié de rédiger un rapport préliminaire sur les droits politiques des femmes pour le soumettre à la prochaine session de la Commission du statut des femmes.

(International Women's News.)

GRANDE MAISON DE BLANC

14, RUE DE Calicoes Angle Rue RIVE Verdaine

La Maison des bonnes qualités



PORCELAINES - CRISTAUX

COUTELLERIE SERVIR - BOYS

Louis KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONNE

Solidaire - Elegance
5% de remise sur les billets Jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30



Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds
derniers modèles

Autocuiseurs - Grils „Melior“
Marmites à vapeur

E. Finaz - Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Mesdames !
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure Robert
spécialiste

PERMANENTES - TEINTURES

BOURG-DE-FOUR 36 Télephone 4.14.89